



# L'ÉCOLE EN DANGER



*Parents, on vous parle d'école de la confiance, de drapeaux...*

**...Ce qu'on ne vous dit pas...**

## À L'ÉCOLE :

**Article 4 bis** : Obligation pour les communes de financer la scolarisation des élèves dans le privé dès l'âge de 3 ans.

Le financement de l'École publique et laïque sera donc diminué de fait.

**Article 6** : Regroupement des petites écoles avec le collège

Plus qu'un seul établissement scolaire de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>, dirigé par le principal du collège, assisté d'un directeur adjoint en charge de toutes les écoles primaires rattachées au collège. **Les actuels directeurs d'école disparaîtraient** et le collège deviendrait le seul interlocuteur des familles.

Cela conduira à une extinction des écoles de moins de 4 classes (534 écoles sur 862 dans l'Oise) par des fusions et des regroupements, avec de lourdes conséquences pour les élèves et les communes (transport, matériel, moyens humains...)

**Article 14** : création d'un vivier de remplaçants à bas coût et non-formés

Recrutement d'étudiants dès la Licence 2 à qui pourront être confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe !

**Lundi 25 mars 2019 : Journée « école – collège – lycée morts »**

En signe de protestation à cette loi, nous invitons les parents à ne pas scolariser les enfants ce jour-là !

## DANS LE SECONDAIRE : COLLÈGE ET LYCÉE

- Au lycée, réduction des spécialités à choisir dès la seconde.
- Un Bac en contrôle continu différent d'un lycée à l'autre avec moins d'options.
- Et 2650 suppressions de postes pour des élèves de plus en plus nombreux !

*Nous, enseignant·es, nous nous battons pour exiger des conditions d'apprentissage décentes pour nos élèves et la réussite de tous !*

*Rejoignez-nous en interpellant vos élu·es (sénateur·trices, député·es, maires) mais aussi les parents d'élèves élu·es au conseil d'école et en participant aux différentes manifestations en cours dans les écoles/établissements, en participant à nos côtés à la grève générale du 19 mars, à la manifestation du 30 mars, à la journée « école – collège - lycée morts » du 25 mars.*

**LUNDI 25 MARS, SOYONS NOMBREUX À SUIVRE LA JOURNÉE « ÉCOLE – COLLÈGE – LYCÉE MORTS », NE METTONS PAS NOS ENFANTS A L'ÉCOLÉ !**